

Cabinet
Leader de l'opposition officielle

Québec, le 8 novembre 2011

Monsieur Michel Bonsaint
Secrétaire général de l'Assemblée nationale du Québec
Édifice Pamphile-LeMay
Bureau 2.50
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Secrétaire général,

Nous souhaitons pouvoir débattre le mercredi 9 novembre, à la période prévue à cet effet, de la motion jointe en annexe par la députée de Taillon.

Je vous remercie à l'avance de votre collaboration et vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur de cabinet,



Simon Lajoie

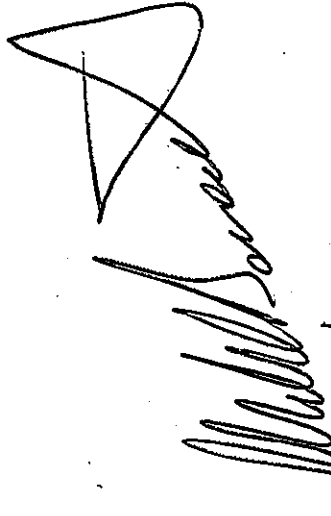


Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 2.157
Québec (Québec) G1A 1A4
Téléphone : 418 643-1275
Télécoeur : 418 643-1002

AFFAIRES INSCRITES PAR LES DÉPUTÉ(E)S DE L'OPPOSITION

(Article 97 RAN)

« Que l'Assemblée nationale exige du gouvernement libéral qu'il renonce à la hausse des frais de scolarité annoncée pour l'automne 2012; qu'il gèle les frais de scolarité jusqu'à la tenue d'un sommet sur l'enseignement supérieur et l'adoption d'une loi-cadre sur les droits de scolarité et les autres frais afférents qui visera à diminuer l'endettement étudiant, qui tiendra compte de la capacité de payer des étudiants et qui préservera l'accessibilité économique et l'accessibilité régionale. »


24/11
11h55